REPUBLIQUE TOGOLAISE

APPELER LE 111

Agence Togolaise de Presse

Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

27 mars 2023

PREMIER SEMINAIRE GOUVERNEMENTAL DE L'ANNEE :

LE CHEF DE L'ETAT APPELLE LES MEMBRES DU GOUVERNEMENT A « PLUS DE SOLIDARITE ET DE DYNAMISME »

Faure Gnassingbé

Lomé, 27 mars (ATOP)- Le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, a appelé, le dimanche 26 mars, les membres du gouvernement à faire preuve de « plus de solidarité et de dynamisme dans la mise en œuvre de la feuille de route gouvernementale », au dernier jour du premier séminaire gouvernemental de l'année sur trois jours à Kpalimé.

Ce séminaire a été l'occasion de relever la bonne dynamique de mise en œuvre des projets de la feuille de route gouvernementale Togo 2025. Après le passage en revue des projets relevant des différents portefeuilles, « il a été noté que des résultats encourageants sont enregistrés au titre des différents axes de la FdR », a précisé le communiqué final des travaux.

Au regard de la globalisation, poursuit le communiqué, il faut rappeler que, pour les années qui viennent, la mise en œuvre de la FdR du Togo restera, entre autres, tributaire des effets persistants et néfastes des différentes crises mondiales, avec des implications pour l'État, les entreprises, les travailleurs et les populations vulnérables.

« Dans le contexte actuel de crises multiples dans le monde, nous devons agir sur les leviers qui dépendent de nous. Nous devons le faire et nous devons le faire vite », a exhorté le chef de l'Etat. Cette exhortation aux membres du gouvernement s'explique par « une conjoncture internationale peu favorable, marquée par la persistance et la complexification des crises sécuritaire, financière, économique et sanitaire ».

À l'issue des travaux du séminaire gouvernemental, le président de la République a insisté sur l'urgence de poursuivre la mobilisation collective en comptant principalement sur les ressources nationales et en accélérant les rythmes d'exécution, afin de répondre encore mieux aux besoins des populations. ATOP/AJA/BA

ECHOS DE LA CAPITALE

LUTTE EFFICACE CONTRE LES COMMERCES ILLICITES SUR LA MER :

UNE FORMATION AVANCEE EN LA FOUILLE DE NAVIRES SE TIENT A LOME

Lomé, 27 mars (ATOP) – Une formation avancée en fouille de navires contre les trafics de marchandises illicites se tient du 27 au 31 mars à Lomé à l'intention d'une douzaine de participants de l'Unité mixte de contrôle des conteneurs (UMCC) et de l'Office centrale de répression (OCRTIDB), des douanes et de la préfecture maritime.

Participants et officiels

Cette formation est à l'actif du Haut conseil pour la mer. Elle s'inscrit dans le cadre du projet de Coopération portuaire-phase V « SEACOP » et a bénéficié de l'appui financier de l'Union Européen (UE). Cette activité vise à renforcer les compétences et approfondir la préparation théorique et pratiques des participants pour la fouille des navires de façon efficace et organisée tout en préservant leur sécurité. Elle va permettre également de faire une évaluation des acquis théoriques et pratiques de la formation basique en fouille de navires du mois de juillet 2022 et de corriger les insuffisances et compléter la formation par les notions de fouille avancée de navires.

Le chef de cabinet du Haut conseil pour la mer, Laré Penn a, en ouvrant les travaux, expliqué que cette initiative permettra aux participants de maîtriser des techniques de fouille de navires. Il les a invités à tirer le meilleur de cette formation dont l'application contribuera à lutter efficacement contre les trafics illicites commis en mer et en particulier le transit des produits illicites par le port de Lomé.

L'ambassadeur de l'Union Eropéenne auprès de la République Togolaise, Joaquin Tasso Vilallonga, a encouragé les autorités à maintenir les effectifs des douanes dans la fouille des navires et à élargir le champ de l'UMCC en y associant aussi le personnel des eaux et forêt. Il a invité la cellule de renseignements maritime à être pleinement opérationnalisée, afin de soutenir et bien cibler le travail de fouille des navires.

Le coordonnateur régional adjoint de l'Afrique de l'Ouest, Akizi-Egnim Akala, a indiqué qu'à travers cette formation son projet va donner aux participants des compétences et des attitudes nécessaires pour cibler les navires suspects afin de les contrôler et de les fouiller.

Le projet de coopération portuaire-phase 5 vise à contribuer à la lutte contre le commerce maritime illicite et à soutenir les efforts des pays partenaires d'Afrique de l'Ouest, d'Amérique du Sud des Caraïbes en vue de la constitution d'unités conjointes de

contrôles portuaires réunissant le personnel de la police, de la douane et de la gendarmerie.
ATOP/FD/KYA

REDACTION DES PROJETS DE RECHERCHE BANCABLES :

DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS DU TOGO S'APPROPRIENT LES TECHNIQUES

Lomé, 27 mars (ATOP) – Des enseignants-chercheurs des universités publiques du Togo sont en formation des formateurs, du 27 mars au 7 avril à Lomé, sur la rédaction des projets de recherche pour l'acquisition de financements extérieurs.

Enseignants chercheurs et organisateurs

Cette activité est à l'actif du département du développement humain et des affaires sociales de la CEDEAO en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche du Togo. Elle s'inscrit dans le plan d'action de la Politique science, technologie et innovation de la CEDEAO (ECOPOST en anglais) sur le renforcement des capacités des institutions de recherche. Cette formation cadre également avec la décision de l'Union africaine de consacrer 1 % du Produit intérieur brut (PIB) de chaque pays au développement de la science, de la technologie et l'innovation.

L'objectif est d'apprendre aux chercheurs et aux responsables des structures de recherche à rédiger des projets de recherche attractifs. Ces derniers, à leur tour dans leurs communautés scientifiques respectives, vont former d'autres chercheurs aux thématiques développées.

Les participants seront outillés sur la méthodologie de rédaction en matière de recherche et de management des projets. Spécifiquement, les chercheurs seront entretenus sur les bases d'un projet de recherche, comment monter et gérer un projet de recherche attractif, les sources disponibles pour financer ces projets. L'apprentissage et la maitrise de l'outil de planification de Microsoft project sont également inscrits au programme. Les programmes d'appui à la recherche et à l'innovation seront aussi présentés aux chercheurs.

La directrice de cabinet du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Mme Dzifa Gaméti a indiqué que « le Togo consacre à peine 0,22% de son PIB à la recherche et innovation ». Soulignant que la mobilisation des ressources en faveur de ce domaine constitue un défi, elle a convié les chercheurs à s'approprier les meilleures pratiques en matière de rédaction des projets afin d'élaborer des projets bancables.

Le directeur de l'éducation, des sciences et de la culture à la commission de la CEDEAO, Prof Abdoulaye Maga a rappelé que sa structure a toujours considéré la science et l'innovation technologique comme étant le domaine indispensable pour amorcer le développement et la compétitivité socio-économique mais aussi culturel de ses états membres. Il a reconnu également que les financements publics sont très limités et l'investissement très faible dans la recherche innovation. Prof Maga a demandé aux participants d'être assidus durant les travaux afin d'en tirer meilleur profit.
ATOP/BV/CA

UNE DELEGATION D'HOMMES D'AFFAIRES ITALIENS EN VISITE DE PROSPECTION AU TOGO

Lomé, 27 mars (ATOP) – Une délégation d'hommes d'affaires italiens, en mission d'exploration d'opportunités d'investissement dans le secteur privé au Togo a rencontré la presse le vendredi 24 mars à Lomé.

Les patrons d'entreprises et les journalistes

Les hommes d'affaires italiens et le promoteur de kingcafé

Cette conférence de presse a permis à la délégation de ces hommes d'affaires conduite par le directeur général de SAILG et conseiller en investissement, Fornaro Antonio de dévoiler à presse leur projet pour l'organisation du secteur privé togolais autour d'une association qui va désormais regrouper des entreprises privées. Il s'agit de mettre en place dans les prochains jours, une association qui réunira les différentes entreprises exerçant dans le privé, en vue de créer une synergie d'actions avec celles italiennes pour le partage d'expériences. Cette unité d'actions d'après ces hommes d'affaires, va leur permettre de saisir des opportunités de formation et d'affaires, que ce soit au Togo, en Italie ou ailleurs dans d'autres pays. Plusieurs domaines d'activités seront pris en compte, notamment l'agro-industrie et l'immobilier.

Ces partenaires trouvent comme atouts au Togo, une administration qui facilite les procédures, une population très accueillante, une main d'œuvre qualifiée, un régime fiscale abordable, et des infrastructures modernes pour faciliter les transactions. Ils ont déclaré avoir déjà rencontré les autorités en charge de la promotion de l'investissement, de l'agriculture, du commerce et de l'industrie. Ce qui leur a permis de faire un déplacement dans la préfecture de Danyi pour faire la prospection de la culture du café bio avec la population.

Certains de ces hommes d'affaires sont déjà en partenariat avec la société Kingcafé, installée au Togo, spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de capsules 100 % Robusta Niaouli. Une variété qui représente l'essentiel de la récolte togolaise, et aussi de mélanges avec la variété Arabica. Ces produits sont compatibles avec les machines à café Dolce Gusto et Nespresso. Pour son approvisionnement en matière première, l'entreprise fondée il y a trois ans dispose d'un réseau de 25 coopératives dans le café-cacao, fédérant 260 producteurs.

ATOP/KYA/AJA

VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE :

DES ACTEURS COMMUNAUTAIRES FORMES SUR LA PRISE EN CHARGE DES VICTIMES

Lomé, 27 mars (ATOP) - L'Association racine féminine (ARF) en collaboration avec le Fonds des nations unies pour l'enfance (UNICEF), a formé des acteurs

communautaires sur la prise en charge des enfants et femmes victimes des violences basées sur le genre les 24 et 25 mars à Lomé.

Les participants et autorités

Cet atelier s'inscrit dans le cadre du projet de la consolidation de la paix au Togo. Il vise à amener les directeurs préfectoraux de l'action sociale et les autorités communales à maitriser le processus de prise en charge juridique des victimes des violences basées sur le genre (VBG). Il s'agit aussi de leur donner les notions de base sur la violence basée sur le genre, les différentes formes de violences et les conséquences qui en découlent.

C'est d'attirer également leur attention sur leur rôle, leur responsabilité et la procédure à suivre pour prendre en charge les victimes sans être intimidés par les auteurs et complices de ces actes.

Les participants ont suivi des communications portant sur les notions de violences basées sur le genre ; la prise en charge juridique, sociale, psychologique et médicale des victimes ; les droits humains en général, les droits des femmes et des enfants (filles en particuliers).

L'adjoint au maire d'Agoè-Nyivé 1, Badagbon Kossivi a affirmé que, la mère est l'élément central de la communauté et c'est d'elle que les enfants tirent leur bien-être. C'est pourquoi, « *nous avons l'impérieux devoir de protéger les mères ; quand elles sont victimes de violences, sachons que c'est pratiquement toute la famille qui est affectée* », a-t-il ajouté.

Le chargé de programme de l'ARF Sitome Kokou Sédoufia a estimé que si les participants à l'issue de cette formation maitrisent les notions de droits et violences basées sur le genre, ils vont contribuer à la consolidation de la paix et de la cohésion sociale à travers la prise en charge des victimes.

Le directeur préfectoral de l'action sociale de Yoto, Djante Komi, participant à cet atelier salue cette initiative qui dit-il, vient renforcer leurs compétences. Il a souligné que ces violences engendrent de nombreuses conséquences surtout psychologiques, si les victimes ne sont pas prises en charge. ATOP/KN/KYA

NOUVELLES DES PREFECTURES

LACS/ LIBRE CIRCULATION ET ÉCHANGES INTERCOMMUNAUTAIRES DE L'UEMOA

DES ACTEURS DES LACS SENSIBILISÉS À ANÉHO

Aného, 27 mars (ATOP)- Le bureau de représentation de la commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) au Togo a organisé une journée d'information et de sensibilisation des acteurs sur les chantiers de l'UEMOA, le vendredi 24 mars à Aného.

Placée sous le thème "facilitation du transport, libre circulation et échanges intracommunautaires", la rencontre a été initiée en collaboration avec le ministère de l'Economie et des finances. Elle a mobilisé des agents des douanes, des agents

intervenants au niveau des postes de contrôles juxtaposée de Sanvee-condji/Hilacondji, des opérateurs économiques, des transporteurs, des agents des administrations publiques des autorités des collectivités territoriales et des médias. Elle rentre dans le cadre de la mission d'information et de sensibilisation des acteurs de l'intégration sur les activités et la vie de l'union. L'objectif est de renforcer les capacités des participants sur la libre circulation dans l'espace communautaire et les échanges intracommunautaires.

Cette assise a permis d'informer les acteurs sur « l'UEMOA : ses objectifs et sa gouvernance ainsi que les acquis, les textes réglementaires relatifs à la libre circulation, ses enjeux et l'implication desdits textes au sein de l'espace communautaire ». Les participants ont suivi des communications sur l'UEMOA, un outil d'intégration sous régionale, la libre circulation et échanges intracommunautaires et la facilitation du transport et libre circulation des personnes, des biens et services au sein de l'UEMOA.

Participants à la rencontre

La vision de l'UEMOA est d'harmoniser les stratégies et les traitements des échanges afin d'éliminer les pratiques qui constituent les barrières à la totale intégration sous régionale, a relevé le préfet des Lacs, Bénissan-Tétévi Daté. « Il s'agit pour l'union de créer un environnement favorable aux échanges commerciaux grâce à la libre circulation des personnes, des biens et services, de faire de l'espace UEMOA une zone de croissance économique dynamique et de production des biens et services à fortes valeurs ajoutés permettant d'accroitre les échanges intracommunautaires et de conquérir les marchés extérieurs », a-t-il dit.

La représentante résident de l'UEMOA au Togo, Mme Aminata Lo Payé a expliqué que cette rencontre a apporté des réponses sur plusieurs sujets notamment le processus d'intégration, les institutions chargées de conduire le processus d'intégration et la population bénéficiaire. ATOP/DK/GKM

ELABORATION DU SCHEMA NATIONAL D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE :

LES ACTEURS DE LA CENTRALE EN ATELIER REGIONAL A SOKODE

Sokodé, 27 mars (ATOP) – Les acteurs de la Centrale sont en atelier régional participatif, les 27 et 28 mars à Sokodé, dans le cadre du processus d'élaboration du Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) lancé par le Premier ministre le 28 février dernier à Lomé.

Cet atelier est initié par le ministère de la Planification du Développement et de la Coopération. Il regroupe des autorités administratives, militaires, religieuses et coutumières de la région ainsi que des représentants des services techniques concernés. Le but est de sensibiliser ces acteurs sur le bien-fondé de cet outil et les associer à son élaboration, notamment en collectant les données au niveau régional en vue d'établir un rapport final dans le cadre du processus. Les participants analyseront la situation actuelle de la région et feront son diagnostic stratégique. Ils identifieront et valideront également les projets et programmes prioritaires pour la région.

Le directeur de l'orientation spatiale du territoire au ministère de la Planification du Développement et de la Coopération, Démakou Yendoube, a souligné que le SNAT est un outil de planification spatiale qui vise à assurer un développement équilibré et durable du territoire national et une cohérence dans la mise en place des hommes et de leurs

activités. Pour lui, le schéma permettra de répondre aux problèmes cruciaux dans les domaines de la santé, de l'éducation, d'infrastructures routières, et de développer des activités productives en exploitant les potentialités de la région. Le SNAT sera élaboré en alignement avec le schéma de l'espace régional de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), a-t-il précisé.

Le préfet de Tchaoudjo, Col Mompion Mateindou a indiqué que la planification et l'aménagement du territoire constituent deux processus indissociables qui doivent pouvoir conduire à un développement harmonieux et durable. Il a convié les uns et les autres à une participation active pour l'atteinte des résultats escomptés.

ATOP/MEK/BV

---------- ----------

TCHAOUDJO/JEUNE DU RAMADAN :

L'ABEA VOLE AU SECOURS DES MUSULMANS VULNERABLES

Sokodé, 27 mars (ATOP) – Une centaine de personnes vulnérables de la ville de Sokodé ont bénéficié de kits alimentaires de la part de l'association Action pour le bien-être et l'épanouissement des aveugles (ABEA) le samedi 25 mars à Kabambara dans la commune Tchaoudjo 1.

Dr Asmanou (chapeau) remettant son kit à une bénéficiaire

Ce don est offert avec le soutien de l'ONG turque « Muslimehelfen » dans le cadre de son projet « Ramadan project 2023-Food distribution ». Il est composé de riz de 5kg pour chaque bénéficiaire, de pâtes alimentaires, de tomates, d'huile, de lait, de sucre, et de thé entre autres. Les bénéficiaires sont essentiellement des veuves et des personnes vivant avec un handicap. Il est question de permettre à ces derniers de jeûner dans la paix et en toute quiétude durant ce mois de Ramadan.

Donateur et bénéficiaires

Cette offre a été remise aux bénéficiaires par le président de l'ABEA, Dr Asmanou Bouraïma. Il a indiqué que le jeûne est l'un des piliers fondamentaux de l'Islam, et il est recommandé à tout fidèle musulman qui a les moyens de venir en aide à ceux qui n'en ont pas durant cette période. « Le mois béni de Ramadan est un mois de partage, de générosité et Allah a promis bénir tous ceux qui viendront en aide aux personnes vulnérables », a-t-il ajouté. Il a souhaité un bon début de Ramadan à tous les bénéficiaires et leur a demandé de toujours prier pour l'association et son partenaire afin qu'ils poursuivent leurs œuvres en faveur des personnes vulnérables. Dr Asmanou a précisé qu'au total, 400 kits alimentaires seront distribués sur toute l'étendue du territoire pour un montant de 7.240.000 F CFA.

« Je remercie ABEA et Muslimehelfen qui nous assistent chaque année afin que nous puissions jeûner le mois du Ramadan comme toutes les autres personnes », a confié M. Idrissou Aboubacar, l'un des bénéficiaires. Il a souhaité que d'autres bonnes volontés emboîtent le pas à cette dernière.

Créée en 2002, l'ABEA œuvre dans l'éducation, le parrainage et l'humanitaire. Elle assiste les couches les plus vulnérables durant le mois de Ramadan et pendant la fête de Tabaski. Elle dispose d'un Centre islamique pour l'éducation et la formation des personnes aveugles (CIEFA) à Kadambara. ATOP/MEK/AJA

ZIO :

DES ARRETES AUX CHEFS TRADITIONNELSDE ZOVADJI ET KLEME

Tsévié, 27 mars (ATOP) – Les chefs traditionnels, Togbui Kokou Sagba I de Zovadji et Togbui Gnankou Domégni I de Klémé, dans le canton de Djagblé dans la commune Zio 1, ont reçu leurs arrêtés de reconnaissance les confirmant dans leur fonction de chefs traditionnels, le vendredi 24 mars à Djagblé, à une vingtaine de kilomètres au sud-est de Tsévié.

Les deux impétrants sur leurs trônes royaux

Le préfet du Zio, Etsè Kodjo Kadévi a remis le document aux impétrants en présence du président du conseil des chefs traditionnels du Zio, Togbui Adzaklo Ehlan, de chefs cantons, des parents et des invités dans une ambiance de fête. M. Etsè a rappelé aux chefs les valeurs que doivent incarner les chefs traditionnels, entre autres l'impartialité, l'équité, la loyauté envers la hiérarchie, l'abnégation et le travail bien fait. Il leur a demandé de faire de faire preuve d'impartialité dans le règlement des affaires et d'honorer sa fonction par un comportement exemplaire au sein de société.

Pour Togbui Ehlan, la chefferie traditionnelle est une institution divine. Il a demandé aux nouveaux chefs de se confier à Dieu dans l'exercice de leurs fonctions et de prendre conseils auprès de leurs devanciers. Il a exhorté les administrés à collaborer avec eux pour le développement de leurs milieux respectifs.

La cérémonie a pris fin avec le port de la chaussure royale, la remise de la couronne ainsi que le sceptre aux récipiendaires. ATOP/AKM/GKM

JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES :

LES DIFFERENTS ASPECTS DES DROITS EXPOSES AUX FEMMES DE ZIO 3

Les femmes d'Agbélouvé lors de la caravane

Tsévié, 27 mars (ATOP) – Les femmes de la commune Zio 3 ont célébré la 46eme édition de la Journée internationale des femmes, où les différents aspects de leurs droits ont été exposés, le samedi 25 mars à Agbélouvé, à 35 kilomètres au nord de Tsévié.

Des femmes revendeuses de céréales, d'ignames, de charbon, d'huile rouge, de légumes ainsi que des femmes de la société civile et de l'administration publique ont pris part à la célébration placée sous le thème : « Pour un monde digital inclusif : innovation et technologie pour l'égalité

des sexes ».

La fête a commencé avec une caravane qui a conduit les femmes des bureaux de la mairie au stade du Lycée d'Agbélouvé où elles ont chanté, dansé, partagé des repas et suivi des exposés sur les différents aspects des droits de la femme et sur le thème de l'année.

Les autorités à la JIF à Agbélouvé

Les intervenants composés de la conseillère municipale, Assigno Ama, du chef division promotion de la femme à la direction régionale de l'Action sociale Maritime, Kazimna Jacques, la coordinatrice du Réseau Cœur de Femme, Mme Boukpessi Massalo et le directeur préfectoral de l'Action sociale Zio, Dogbla Togbévi ont tour à tour fait l'historique de la journée du 8 mars. Ils ont présenté les objectifs de la célébration et exposé les différents droits dont jouissent ou doivent jouir les femmes. Les orateurs ont exprimé leur gratitude au gouvernement qui, d'après eux, n'a sans cesse pris des actes en faveur des femmes pour leur épanouissement. Ils ont invité les femmes à mettre à profit les innovations technologiques dans les différents domaines de leurs activités.

Le maire de la commune Zio 3, Atsou Djéné a remercié les organisations de femmes pour leurs efforts et leurs contributions à l'économie locale et nationale. Il a adressé ses remerciements au chef de l'Etat et au gouvernement pour la place accordée aux femmes dans tous les secteurs en les nommant à des postes de responsabilité.

ATOP/AKM/KYA

---------- ----------

VOLONTARIAT NATIONAL :

DES VEC ET VS ONT PRETE SERMENT A TSEVIE

Les volontaires prête serment

Tsévié, 27 mars (ATOP) – Cinquante Volontaires d'engagement citoyen (VEC) et Volontaires séniors (VS), de la huitième vague, pour le compte de la commune Zio1 ont prêté serment au cours d'une cérémonie solennelle, le vendredi 24 mars à Tsévié.

Les volontaires ont juré d'accomplir leurs missions avec dévouement, humilité, neutralité et professionnalisme, et d'œuvrer à la promotion des actions de développement socio-économique du pays.

Ce programme de volontariat national, placé sous les hospices du ministère du Développement à la base voudrait former les volontaires à la citoyenneté, à veiller à l'entretien des lieux et biens publics dans les communes et de promouvoir l'entreprenariat personnel.

Le représentant du préfet du Zio, M. Maglo Faustin a expliqué que la problématique du chômage est une question mondiale caractérisée au Togo par un taux élevé de sans-emplois. Il a invité les volontaires à se rendre disponibles pour toutes les sollicitations au cours de leur mandat.

Le superviseur du centre régional du volontariat Maritime, Govina Ouyobi, le secrétaire général de la commune Zio 1, Edoh Dzifa, et des acteurs du développement à la base et du volontariat ont assisté à la cérémonie qui a pris fin par la remise du contrat d'engagement. La durée du contrat est de six mois. ATOP/AKM/GMM

OGOU/LUTTE CONTRE L'UTILSATION DU PORTABLE DANS LES ETABLISSEMENTS :

DES ELEVES SENSIBILISES SUR LES CONSEQUENCES DE L'USAGE DU TELEPHONE A L'ECOLE

Atakpamé, 27 mars (ATOP) - La Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) antenne régionale des Plateaux-Est a bouclé le lundi 27 mars au lycée d'Atakpamé, une tournée de sensibilisation de trois semaines dans les écoles publiques et privées sur le thème « l'utilisation du téléphone portable et ses conséquences sur le droit à l'éducation ».

Mme Fousseni entretenant les élèves

Vue partielle des élèves

Cette campagne de sensibilisation démarrée le 6 mars dernier est une initiative de la CNDH suite à la diffusion sur les réseaux sociaux d'une vidéo réalisée en plein cours par un élève du lycée Kara I dévalorisant le secteur éducatif. Cette tournée vise à faire comprendre aux élèves que l'utilisation du téléphone portable en classe est un acte d'incivisme et d'indiscipline.

La commission régionale de la CNDH Plateaux-Est, conduite par la cheffe d'antenne, Mme Fousseni Habiratou a sillonné des établissements publics et privés des préfectures de l'Anié, de l'Est-Mono, Haho, de l'Amou, du Moyen Mono, de l'Akébou et de l'Ogou.

Au lycée d'Atakpamé comme dans les établissements, les élèves ont été édifiés sur les inconvénients de l'utilisation irresponsable et incontrôlée du téléphone portable en milieu scolaire. Ils ont été instruits sur les mauvais comportements de certains élèves en classe, qui se racontent des historiettes, visionnent des clips vidéo, écoutent de la musique et s'échangent des messages courts. L'utilisation irrationnelle du téléphone portable peut parfois conduire à des dérapages dus à la diffusion d'images sur les réseaux sociaux tels que Tiktok, WhatsApp, Instagram et Facebook.

La cheffe d'antenne, région des Plateaux-Est, a invité tous les élèves à adopter un comportement exemplaire à l'école comme à la maison. « La jeunesse doit prendre conscience qu'elle est l'avenir de la nation et se ressaisir pour emprunter le droit chemin », a fait savoir Mme Fousseni aux élèves.

Le proviseur du lycée d'Atakpamé, Dedzan Oklou a déclaré que le téléphone fait partie des freins à l'épanouissement scolaire des enfants. Il a convié les élèves au respect du règlement intérieur de l'école. ATOP/KKT/GKM

AGOE-NYIVE/ IMPACTE DES RESEAUX SOCIAUX DANS LA LUTTE CONTRE L'EXTREMISME VIOLANT :

VINGT JEUNES DELEGUES DU PROJET « PIA C'EST MOI » FORMES

Des participants

Agoè-Nyivé, 27 mars (ATOP) - Le projet « Pia c'est moi » a formé vingt jeunes délégués dans la lutte contre l'extrémisme violant à travers les réseaux sociaux le samedi 25 mars à Adeticopé, chef-lieu de la commune Agoè-Nyivé 6.

La formation a permis de sensibiliser une vingtaine de jeunes de la commune Agoè-Nyivé 6 sur leurs rôles dans la promotion de la paix et de la cohésion sociale à travers les réseaux sociaux. Elle a consisté également à rendre ces jeunes porteurs des messages de paix sur les réseaux sociaux. Les jeunes ont été outillés en utilisation des applications, des vidéo-conférences qu'ils vont initier et savoir comment animer les conférences en ligne tel que le Zoom, Google meet et Facebook live. Ils auront pour mission de relayer les notions apprises à leurs paires par les plateformes qu'ils vont créer.

Le consultant formateur Jean Pierre Bouaka, a souligné que tout le monde doit être à même d'utiliser les réseaux sociaux. Il a indiqué que ces réseaux sont à la fois sources du vivre ensemble et de division. Le consultant a déclaré que dans le cadre de la culture de la paix, il est très nécessaire d'informer la population sur les bonnes manières de l'utilisation des réseaux sociaux. Il a précisé que les jeunes formés seront des pionniers de la culture de la paix dans leur communauté respective.

Le président du Conseil national des jeunes Batchassi Régis, a attiré l'attention de son auditoire sur les effets néfastes de la mauvaise utilisation des réseaux sociaux. Il les a appelés à plus de vigilance, de responsabilité et de discernement des messages avant de les partager. « Les réseaux sociaux sont pleins de vertus positifs si on sait les utiliser », a-t-il conclu. ATOP/ASA/KYA

TONE/ SANTE :

L'AMBASSADEUR DE L'INDE AU TOGO OFFRE UN LOT DE MEDICAMENTS AU CHR DAPAONG

Dapaong, 27 mars (ATOP) – L'ambassadeur de l'Inde au Togo, Sanjiv Tandon a offert un lot de médicaments au Centre hospitalier régional (CHR) de Dapaong, le samedi 25 mars.

Le don est composé d'antihypertenseurs, des produits contre la toux, des antibiotiques pour adultes et enfants. On y trouve également des médicaments contre la fatigue et autres problèmes de santé. Il vient à point nommé combler le besoin du CHR-Dapaong en termes de prise en charge des personnes vulnérables dans la région surtout des personnes déplacées, victimes de cette crise sécuritaire dans cette partie du Togo, qui viennent en consultation.

Cette action s'inscrit dans le cadre de la coopération entre l'Inde et le Togo. Elle a été possible grâce à l'appui du laboratoire pharmaceutique « Ajanta pharma ». Le but est de répondre aux besoins de santé de la population de la région des Savanes secouée depuis quelques temps par le débordement de la crise du Sahel.

« Les liens de coopération entre mon pays et le Togo sont très forts. Connaissant la situation sécuritaire qui prévaut au nord du Togo, nous ne pouvons pas rester indifférents. C'est la raison pour laquelle nous avons voulu marquer notre solidarité en apportant un lot de médicaments aux populations de cette partie, ce qui va aider ceux qui manquent de moyens d'avoir accès aux soins de santé de qualité », a précisé l'ambassadeur Sanjiv Tandon.

L'ambassadeur Sanjiv Tandon (à droite) remet le lot de médicaments au Dr. Aflagah Kodjo

Le lot de médicaments devant le diplomate, autorités locales et personnel du CHR

Le directeur régional de la santé- région des Savanes, Dr. Aflagah Kodjo qui a réceptionné le lot a témoigné sa reconnaissance à l'ambassadeur. « Nous vous prions de transmettre nos remerciements à l'Etat indien pour son soutien multiforme au Togo », a dit Dr. Aflagah. Il a saisi l'occasion pour exprimer sa gratitude au gouvernement togolais avec à sa tête le chef de l'Etat pour sa politique de paix et de sécurité et pour sa politique étrangère qui a permis de garantir une meilleure santé à la population.

Le secrétaire général de la préfecture de Tône, Esso Pirénéwè et le maire de Tône 1, Yampoadeb Gountante ont salué ce geste humanitaire du diplomate indien au profit des populations des Savanes. ATOP/BBG/CA

SANTE/DEPISTAGE PRECOCE DES PATHOLOGIES AIGUES:

UNE CAMPAGNE DE CONSULTATION FORAINE A BANGELI

Bassar, 27 mars (ATOP)- Une campagne de consultation foraine des populations en vue du dépistage précoce des pathologies aigues et chroniques a eu lieu le samedi 25 mars au Centre médico-social (CMS) de Bangeli dans la commune de Bassar 2.

Les patients attendant leur tour

Le président de l'ASAMTO Kara consultant un patient

Cette activité est à l'actif de la section régionale de la Kara de l'Association des assistants médicaux du Togo (ASAMTO) avec l'appui financier de l'ONG « Santé intégrée ». Elle s'inscrit dans les activités marquant la célébration de la journée nationale de l'Assistant médical (JNAM) prévue pour le 31 mars prochain. L'objectif est d'amener les

populations à se faire dépister pour des pathologies qui sont asymptomatiques et de donner des conseils aux patients. Il s'agit aussi d'améliorer les connaissances des populations sur le diagnostic précoce et les mesures hygiéno-diététiques des différentes pathologies.

Cette campagne a permis de consulter plus de 600 patients de Bangeli et ses environs. Une vingtaine d'assistants médicaux et d'agents de différentes spécialités issus de divers centres de santé des districts sanitaires de la région de la Kara ont été mobilisés pour cette activité.

Des consultations ont été faites en médecine générale, oto-rhino laryngologie (ORL), santé mentale, pédiatrie, stomatologie, dermatologie, en plus du dépistage du diabète et de l'hypertension artérielle. Tous les malades ont reçu des médicaments. Vingt-cinq cas de carie dentaire et de diabète avec des complications ont été référés vers les grands centres de santé notamment au CHP, CHR et CHU de Bassar et de Kara pour une meilleure prise en charge et un bon suivi médical.

Le président d'ASAMTO Kara, Tchakpi Solimfèi-N'bou Gilles s'est réjoui de la mobilisation des populations et de la réussite de cette campagne. Il a témoigné sa gratitude à l'ONG « Santé Intégrée ». Selon M. Tchakpi, à Bangeli les affections les plus régulières sont les lombo radiculalgies, le diabète, l'hypertension artérielle et la carie dentaire. Il a prodigué des conseils aux populations sur la nécessité de la consultation médicale en vue de dépister à temps les pathologies pour leur traitement et éviter des complications. ATOP/SKP/CA

HAHO/JOURNEE MONDIALE DE L'EAU :

LES POPULATIONS D'ASRAMA ET SES ENVIRONS SENSIBILISEES SUR L'IMPORTANCE DE L'EAU POTABLE

Notse, 27 mars (ATOP) – Les populations d'Asrama et ses environs dans la commune Haho 2 ont été sensibilisées le vendredi 24 mars sur la nécessité de rendre l'eau douce et potable dans le cadre de la journée mondiale de l'eau.

Les participants et officiels

La sensibilisation a permis d'informer les populations d'Asrama et les cantons environnants sur les conditions nécessaires pour rendre l'eau des ménages douce et potable. Les participants ont été également exhortés à prohiber de leur quotidien la défécation à l'air libre et l'usage des pesticides aux alentours des nappes d'eau.

L'assistant médical du Centre médico-social d'Asrama, Kéwu Mawuko a énuméré les facteurs essentiels de pollution de l'eau. Ces facteurs sont, entre autres, les environnements salles des nappes d'eau, les déchets transportés par les eaux de ruissellements dans les nappes, les eaux des ménages exposées à l'air libres et les mains sales. Il a demandé aux participants d'éviter ces comportements à risques pouvant contaminer l'eau et créer des maladies. L'assistant médical a ajouté que les maladies hydriques comme le choléra, la fièvre typhoïdes, la dysenterie, les maux de vendre chronique et les cancers proviennent de la pollution de l'eau.

Le directeur régional de l'eau et de l'hydraulique villageoise, Kogo Koffi a mis l'accent sur la protection des installations d'eau dans les communes et la gestion rationnelle des eaux de ménages. Selon lui le gaspillage de l'eau est à la base de sa

rareté. Il a encouragé les acteurs de gestion des fontaines publiques dans les communes à veiller sur les installations et faire des économies pour la réfection en cas de défaillance.

La rencontre s'est déroulée en présence des autorités de la commune de Haho 2 et les populations venues des cantons voisins. ATOP/YM/KYA

YOTO/ SOCIALE :

REMISE DE VIVRES ET NON VIVRES À LA COMMUNAUTÉ MUSULMANE DE ZAFI ET À L'EPP DE HAHOKPODJI

Tabligbo, 27 mars (ATOP) – L'ONG Ami De Poubelle (ADP) a fait don de vivres à la communauté musulmane de Zafi et non vivres à l'école primaire publique (EPP) de Hahokpodji dans la commune Yoto 2, le samedi 25 mars.

La remise symbolique M. Kessougbo à gauche et le directeur EPP Hahokpodji à droite

Remise symbolique du vivre

D'un cout total de 1.500.000 Francs CFA, le don est composé des kits du sucre en poudre, des boites de nescafé et des jeux de tambours. L'objectif est d'une part, assister les musulmans à observer le jeûne du mois de Ramadan dans de bonnes conditions et d'autre part offrir une meilleure condition d'études aux élèves. Les dons traduisent le sens de partage et de solidarité afin de permettre aux familles musulmanes démunies de profiter pleinement du mois de Ramadan.

Le président de l'ONG ADP, Kessougbo Kodjo a demandé aux bénéficiaires de prier pour la paix et la stabilité au Togo, sans lequel aucun développement n'est possible. Les instruments de musique permettront aux élèves de revivre la joie et l'ambiance qui régnaient dans les écoles à chaque montée des couleurs.

L'imam de la mosquée de Zafi, Tchagodomou Issaou et le directeur de l'EPP de Hahokpodji, Kassegnin Kokou ont exprimé leur gratitude au donateur et ont promis tout mettre en œuvre pour une bonne utilisation des dons. ATOP/SAK/GKM

YOTO :

LES CDEJ « LA SOLUTION » ET « EL SCHADAI » ONT CELEBRE LA JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES A ZAFI

Tabligbo, 27 mars (ATOP) – Les Centres de Développement des Enfants et Jeunes (CDEJ) « La Solution » de l'Eglise Pentecôte de Zafi et « El Schadai » de l'Eglise Méthodiste de Zafi ont célébré la journée internationale des droits des femmes à travers une causerie-débat, le samedi 25 mars à Zafi dans la commune Yoto 2.

Organisé en partenariat avec l'ONG Compassion internationale Togo, l'événement a réuni les parents des enfants parrainés et les jeunes filles et garçons des deux centres ainsi que la communauté de cette localité.

Cette causerie-débat a porté sur le thème « Je suis jeune fille, pour mon avenir durable, l'éducation numérique m'est cruciale ». L'objectif est d'inciter et exhorter les jeunes filles et garçons à l'utilisation rationnelle du numérique pour protéger et préserver leurs droits. Il s'agit aussi d'encourager les filles à embrasser les filières scientifiques et technologiques.

Mme Kagninga Nadège, enseignante à l'Ecole primaire publique (EPP) d'Ahépé Assiko a animé le thème. Après avoir défini l'éducation numérique, elle a souligné l'importance de l'utilisation des technologies dans la vie des jeunes en général et de la jeune fille en particulier. ''*Le téléphone portable est un outil de travail, d'épanouissement, de promotion des valeurs de la femme, d'égalité de sexe d'équité genre et non un outil d'amusement et de divertissement*'', a-t-elle précisé. Elle a insisté sur les inconvénients de la mauvaise utilisation de cette technologie et convié les femmes et les jeunes filles à y faire un bon usage. L'oratrice a également invité les filles à s'inscrire dans les séries scientifiques. Par ailleurs, Mme Kagninga a échangé avec son auditoire sur le rôle et la responsabilité des parents dans l'éducation et l'encadrement des enfants surtout la jeune fille.

L'assistant social au CDEJ « La Solution », Amoussou Yawovi a souligné la nécessité de la commémoration de cette journée et appelé les jeunes filles à une prise de conscience pour réussir dans la vie. ATOP/SAK/AJA

BINAH :

LA JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES AVEC L'ASSOCIATION AURORE A SIRKA

Pagouda, 27 mars (ATOP) - L'association Aurore a organisée une séance de formation et de sensibilisation à l'endroit des femmes de la Binah pour célébrer la journée internationale des droits des femmes le vendredi 24 mars à Sirka.

La célébration a permis à la gente féminine de bénéficier du renforcement de leurs connaissances sur l'importance de l'utilisation des TICS dans les activités commerciales. L'association a fait don de kits alimentaires composés de 15 sacs de riz de 50 kg, 2 sacs de maïs de 100 kg, 2 bidons d'huile de 25 l et de kits vestimentaires composés de 101 pagnes, aux groupements des femmes du canton de Sirka.

Remise de don à la présidence des groupements

En remettant ces dons aux groupements de femmes, la représentante de la présidente de l'association Aurore, la conseillère municipale Binah 2 Welabalo Tchanda a encouragé ses consœurs de la Binah à s'organiser en groupements afin de bénéficier des appuis du gouvernement et d'autres acteurs pour leur épanouissement. Elle a invité les femmes à s'intéresser au numérique pour la promotion de leurs activités génératrices de revenus.

Le secrétaire général de la préfecture de la Binah, Binidi Kpelou a lancé un appel à tous les acteurs impliqués dans la protection et la promotion des droits des femmes à redoubler d'efforts pour accompagner le gouvernement dans sa lutte permanente pour l'autonomisation des femmes. M. Binidi Kpelou a félicité l'association pour ses multiples actions en faveur de l'épanouissement et la promotion de la jeune fille et des femmes de la Binah.

Le conseiller municipal, représentant le maire de la commune Binah 2, Dongawa Mamam a indiqué que la présente cérémonie est la bienvenue pour amener les femmes de la Binah à avoir un autre regard sur l'utilisation des androïds, des tablettes et ordinateurs et à se mettre en groupement pour mener des activités collectives.
ATOP/JAK/KYA

WAWA/ JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE :

DES JEUX ET CONCOURS DOTES DE PRIX À BADOU

Badou, 27 mars (ATOP)- Le Centre de lecture et d'animation culturelle (CLAC-BADOU), a organisé du 17 au 25 mars à Badou, chef -lieu de la commune Wawa 1, des jeux et concours dotés de prix dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la francophonie.

Des lauréats et autorités

La compétition en lecture a concerné les élèves candidats des classes de cours moyens, 6 ème et 5ème. La culture générale a regroupé les concurrents des classes de 4ème et 3ème. Les jeux de brusquembille, d'awalé et de monopoly étaient ouverts à tous les élèves volontaires. A l'issue de ces compétitions, les dix meilleurs élèves dans chaque catégorie ont été primés.

Au cours de ces journées, les élèves des établissements primaires, collèges publics et privés de la ville de Badou, ont suivi des projections de film sur le harcèlement sexuel et des sketches sur les conséquences de la consommation de la drogue et des grossesses précoces. L'occasion a également permis aux élèves d'animer des causeries-débats sur les droits des enfants et l'importance de l'éducation.

L'objectif de cette journée est d'amener les élèves à s'intéresser à la lecture, de les motiver et de les encourager à prendre la parole en public surtout en français. Il s'agit également d'exhorter les élèves à s'inscrire dans un club de lecture selon le responsable du CLAC-Badou, Djimédo Kodjovi. ATOP/PM/GKM

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES :

« YOUTH PANEL » SOUMET UN DOCUMENT DE PLAIDOYER A LA COMMUNE DE SOTOUBOUA 1

Sotouboua, 27 mars (ATOP) – Le club des jeunes, « Youth Panel » de Sotouboua en partenariat avec l'ONG Plan International Togo a soumis un document de plaidoyer, le vendredi 24 mars, à la commune de Sotouboua 1.

La remise de ce document s'inscrit dans le cadre de l'exécution du plan d'action de ce club des jeunes de la préfecture. L'objectif est de solliciter le déblocage du fonds sur la ligne budgétaire réservée aux clubs des jeunes pour des sensibilisations contre les violences sexuelles, les normes et croyances défavorables au bien-être des filles et jeunes femmes dans la préfecture.

La cérémonie s'est déroulée dans le bureau du maire de ladite commune, Gnanguissa Plibam. C'était en présence de son adjoint, Dandakou Mangouani, du secrétaire général de la commune, Tagba Mawaba et de l'animatrice du projet « Girls Lead », Mme Kamalé Yolande.

En remettant le document, les membres du club ont, tour à tour, présenté les violences sexuelles à l'encontre des filles, notamment les harcèlements, le viol, les mariages et grossesses précoces et les conséquences qui en découlent, entre autres, le retard dans les études voire l'abandon des classes. Elles ont souhaité la mise à leur disposition du fonds qui leur est alloué pour contrer ces violences en vue du maintien des jeunes filles à l'école et leur réussite scolaire. Ce fonds, ont-elles précisé, permettra de sensibiliser la population sur les actions qui promeuvent l'émancipation de la gent féminine.

En réceptionnant le document, le maire Gnanguissa a dit aux jeunes que ce fonds existe et qu'il leur suffit pour en bénéficier de faire une demande accompagnée d'un projet. Il leur a prodigué des conseils pour la réussite de leur vie. M. Gnanguissa a saisi, l'occasion, pour sensibiliser les jeunes sur les services de la mairie et sur l'importance des actes d'état civil. ATOP/BTP/MEK

TANDJOUARE/ « CONCOURS LES CHAMPIONS DE LA LECTURE » :

L'ELEVE AMEGANGOE EMMANUELLA SACREE CHAMPIONNE

Tandjouaré, 27 mars (ATOP) – L'élève Amegangoé Emmanuella, 11 ans en classe de CM2 à l'EPP Tandjouaré Groupe A a été sacrée championne du « concours les champions de la lecture », au cours de la finale, le vendredi 24 mars à Tandjouaré.

L'élève Amégangoé reçoit le premier prix des mains de la SG de Tandjouaré 1

Officiels et lauréats

Ce concours est une initiative de l'association « Précieux trésor de vie » et la Maison TV5 Monde de Lomé en collaboration avec la direction régionale des Arts et de la Culture des Savanes. Cette compétition dédiée aux élèves des cours primaires des classes de CM1 et CM2 s'inscrit dans le cadre de la célébration de la journée internationale de la Francophonie (JIF).

Le concours a regroupé 46 établissements scolaires des secteurs de Bombouaka, Tandjouaré et Nano qui ont compéti pour dégager les 15 meilleurs élèves, soit 5 par secteur de l'éducation. Le 15 mars passé, il y a eu confrontation inter secteur à l'issue de laquelle les 5 meilleurs élèves ont été retenus pour la finale.

Les 5 candidats ont été soumis à la lecture à haute voix du 1er paragraphe du texte intitulé « Une fête traditionnelle », tiré de mon livre de français de CE2 de la page 86 à 87. Ils ont été notés par un jury composé de trois membres, présidé par Lantam Abou Dramani. Les concurrents ont été évalués sur différents critères, notamment la voix, l'articulation des mots, le respect des ponctuations, le temps, l'expressivité pour un total de 2O points.

A l'issue de cet exercice, l'élève Amegangoé Emmanuella surclasse les autres avec 15,98 points. Elle est suivie de Mlle Akam Marcela de l'EPP Bogou A avec 15, 31 points et

de Mlle Boulgbiegou Léyabe de l'EPP Tandjouaré A avec 14,65 points. La quatrième et la cinquième place sont allées respectivement à Bafalé Mélon de l'EPP Bouak et Douti Yendouparou de l'EPC Bombouaka.

La championne est repartie avec un T-shirt, des magazines, un lot de cahiers, une bande dessinée, un sac d'écolier et une enveloppe de 5000 F CFA. Le deuxième prix est composé d'une enveloppe de 3000 FCFA, d'un lot de cahiers, de magazines, d'un sac d'écolier et d'une bande dessinée. Le troisième a reçu une enveloppe de 2000 F, des magazines, un lot de cahiers, une bande dessinée. Les autres candidats sont repartis avec des cahiers, des magazines et des bandes dessinées.

Pour le directeur régional des Arts et de la Culture des Savanes, Abi Essozimna, « C'est un sentiment de satisfaction parce que nous avons compris que les élèves tiennent bon ». D'après lui, les prix remis vont créer une émulation chez les autres enfants pour plus de mobilisation à la prochaine édition. ATOP/BBG/AJA

AGOU :

DEFILE DE MODE DES APPRENANTES DU CENTRE « LIGHT FASHION DESIGN »

Agou-Gadzépé, 27 mars (ATOP) - L'ONG Light in the World Development Foundation (LWDF) a organisé un défilé de mode avec les apprenantes de son centre de formation « Light Fashion Design », le dimanche 26 mars à Agou, dans la commune Agou 1.

Les enfants s'amusant avec le ballon

Une apprenants défilant sur scène

L'objectif est de faire valoir les chefs-d'œuvre des apprenantes admises au centre de formation. Les apprenantes ont présenté aux invités et à toute la population d'Agou leurs différentes créations réalisées avec des tissus pagnes. Il s'agit des robes longues, des ensembles pantalon, des jupes courtes et corsage etc.

La formatrice du centre de formation Light Fashion Design, Maridjoa Natacha a apprécié les créations des apprenantes. Elle les a exhortées à plus d'ardeur et de performance pour qu'à la fin de leur formation qu'elles puissent exercer ce métier aisément et être autonomes.

Pour le directeur exécutif de l'ONG LWDF, Sédoufio Honoré, ce défilé de mode a permis de montrer à la population d'Agou, ce que ces jeunes filles ont eu à apprendre depuis qu'elles sont admises au centre. Il les a félicitées et invitées à redoubler d'efforts pour faire partie des meilleurs à l'examen de fin de formation.

Avant le défilé, l'ONG LWDF a sensibilisé des enfants dans le cadre du projet « LWDF Orphan Sponsorship Program » qui est au bénéfice des enfants orphelins. Ce projet se propose de leur trouver des parrains qui pourront les aider à poursuivre leurs études scolaires, à s'occuper d'eux sur le plan sanitaire et à subvenir à leurs besoins alimentaires.

La sensibilisation a porté sur les mesures d'hygiène, le vivre ensemble et l'importance des études scolaires. La parole de Dieu a été également partagée avec eux. Ces enfants ont ensuite chanté et participé à divers jeux (football, jeu de papillon).

Light Fashion Design est un centre de formation qui est créé en 2020. Il est le fruit du projet « LWDF Sewing Training ». Ce centre forme gratuitement des jeunes filles au métier de la couture.

Créée en 2015, l'ONG LWDF intervient dans les domaines de la santé, l'éducation, l'agriculture puis l'eau et assainissement.

ATOP/BSM/CA

OTI/ ASSURER LE PLEIN EPANOUISSEMENT DES ENFANTS ET DES JEUNES :

LA LOI PORTANT PROTECTION DES APPRENANTES CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES VULGARISEE

Mango, 27 mars (ATOP)- Des membres du cadre de concertation des acteurs impliqués dans la protection des enfants et des jeunes de la préfecture de l'Oti ont été entretenus par l'ONG Plan International Togo sur la loi du 2 décembre 2022 portant protection des apprenantes contre les violences sexuelles. C'était au cours de la rencontre de renforcement des capacités de ces membres tenue les 23 et 24 mars à Mango.

Des recommandations ont été formulées par les participants. Ils s'agit du respect du calendrier des réunions trimestrielles conformément à l'arrêté ministériel de 2016 portant création de ce cadre, la vulgarisation du code de l'enfant à travers des émissions radiophoniques ou lors des réunions dans les communautés avec les leaders communautaires, l'organisation des émissions radiophoniques sur les différents types de violences et les sanctions afférentes prévues par la loi, l'organisation périodiques des rencontres communautaires sur les méfaits des pratiques culturelles néfastes envers les enfants dont l'échangisme et le mariage précoce forcé .

Cette réunion d'échange et de partage est à l'actif de la direction préfectorale de l'Action Sociale de l'Oti avec l'appui technique et financier de l'association Centrale africaine pour le développement intégral et Durable (CADID) et l'ONG Plan International Togo. Elle a pour finalité d'informer les participants sur les textes qui régissent la protection des droits des enfants et des jeunes ainsi que les rôles et les responsabilités des membres de cadre de concertation pour une meilleure protection de ces couches vulnérables.

Plusieurs communications ont meublé les échanges notamment des attributions du Cadre national des acteurs de protection des enfants (CNAPE), la politique de sauvegarde des enfants et des Jeunes (PSEJ) et le code de conduite en matière de sauvegarde de Plan International, le cadre légal de protection des enfants, besoins, droits et devoirs des enfants, et rôles et responsabilités des membres du cadre de concertation. Les participants ont constitué des groupes de travail pour relever les causes, les conséquences et trouvé des approches de solutions aux pratiques culturelles néfastes envers les enfants

L'adjoint au maire de la commune Oti 1, Sinoui Nazouma et le directeur préfectoral de l'Action sociale de l'Oti ainsi que le président du cadre de concertation, Lokou-Kéléou François ont invité les membres du cadre de concertation à une synergie d'action pour relever les défis de protection et de défense des droits des enfants et des jeunes. MM. Sinoui et Kéléou ont réitéré leur disponibilité et engagement de leurs services à s'investir pour le plein épanouissement des enfants et des jeunes de la préfecture de l'Oti.

Tout cas d'abus sexuel, de viol, ou toutes violences sur des enfants doit être signalé aux services compétents ou appeler le numéro vert « 1011». ATOP/TT/GMM

NOUVELLES DE L'ETRANGER

Le Nigeria entamera un recensement de la population le 3 mai (responsable)

ABUJA, (Xinhua) - Le Nigeria entamera le 3 mai prochain le recensement 2023 de la population nationale et des logements, un exercice qui devrait prendre en compte chaque personne, foyer et structure du pays le plus peuplé d'Afrique, a déclaré un responsable ce dimanche.

Garba Abari, directeur de l'Agence nationale d'orientation, a indiqué à la presse dans la capitale Abuja que ce recensement se tiendrait sur trois jours dans tout le pays et se terminerait donc le 5 mai.

"Le recensement est très important car il rassemble au même endroit les questions de développement, de planification, de sécurité, de développement infrastructurel, d'éducation, de santé et d'autres considérations démographiques", a expliqué M. Abari, dont l'agence est chargée de la communication de la politique gouvernementale.

Le responsable a noté que le prochain recensement de la population nationale et des logements était essentiel pour le pays, le qualifiant de "nécessaire" pour contribuer à la planification nationale et à l'exécution des projets de développement.

Concernant le niveau de préparation, M. Abari a indiqué que le recensement, qui aurait dû avoir lieu le 29 mars mais a été reporté à cause des élections générales du pays, était maintenant prêt à être lancé, tous les arrangements nécessaires ayant déjà été mis en place par le gouvernement et la Commission nationale de la population, l'agence organisatrice du recensement. XINHUA

L'Irak adopte une nouvelle loi électorale très critiquée par l'opposition

Après des semaines d'opposition et plusieurs reports de séance, le vote des derniers amendements de la nouvelle loi électorale a eu lieu dans la nuit du 26 au 27 mars au Parlement irakien, dans une ambiance électrique, et alors que des manifestations s'y opposant se tenaient dans plusieurs provinces
du pays.

Bagdad

C'est dans une ambiance très tendue que s'est ouverte la session parlementaire. Des élus indépendants ont, une nouvelle fois, protesté de façon virulente contre la tenue du vote. Des vidéos qu'ils ont relayées sur les réseaux sociaux les montrent d'ailleurs en train d'être évacués par les agents de sécurité avant que le vote des derniers amendements ait lieu, entérinant la nouvelle loi électorale.

La loi « A ETE ADOPTEE », a laconiquement annonce un communique de l'assemblee, sans detailler le decompte des votes. le parlement monocameral est domine par le cadre de coordination, une alliance de partis chiites pro-iran dont est issu le premier ministre, mohamed chia al-soudani. desavantager les petits partis

Selon le nouveau texte, les circonscriptions seront plus grandes pour les prochaines élections parlementaires et régionales. Les 83 circonscriptions électorales existantes seront supprimées. À la place, chacune des 18 provinces constituera une circonscription.

Concernant les règles de répartition des sièges, elles seront dorénavant basées sur un nouveau calcul qui pourrait désavantager les candidats indépendants et les partis fondés récemment. Désormais, « *les petits candidats n'auront plus aucun espoir d'obtenir une représentation au Parlement* », a regretté Alaa al-Rikabi, un député indépendant.

MANIFESTATIONS

Malgré le vote de la loi, le mouvement d'opposition à cette réforme qui dure depuis déjà plusieurs semaines n'entend pas s'arrêter là. Certains parlementaires hostiles à la nouvelle loi comptent saisir la Cour suprême pour tenter de faire invalider la session parlementaire, arguant que l'intervention de la sécurité pour évacuer les élus n'était pas constitutionnelle.

À l'extérieur, des manifestations ont été organisées dans plusieurs provinces du pays dans la nuit. Et à Bagdad, les protestataires ont l'intention d'organiser une nouvelle manifestation ce lundi 27 mars dans la soirée sur l'emblématique place Tahrir.RFI

SPORTS

BRUSQUEMBILLE/TOURNOI DE L'AMITIE :

LE CLUB LE PAQUEBOT REMPORTE LE TROPHEE DE L'EDITION 2023

Remise de trophée

Lomé, 27 mars (ATOP) – Le club « Le Paquebot » a remporté le tournoi de l'Amitié de la Fédération togolaise de Brusquembille (FETOB) le dimanche 26 mars à Lomé. Il a dominé en finale le club « Chancelier Cavalier Bayard (CCB) sur un score de 283 points contre 263.

Cette finale disputée en 90 mn x 2 (180 mn de jeu), s'est déroulée en présence du directeur national des Loisirs, Bruno Kodjo Klou Etsè et du président de la FETOB, Dr. Yawovi Amédzofe Kpédu.

Les joueurs des deux clubs ont entamé cette partie avec la rage de vaincre. Mais à partir de la 35ème mn, « Le Paquebot » prend le dessus sur son adversaire en creusant l'écart (76-62). Les joueurs du club « Le paquebot » ont gardé l'avantage du score jusqu'à la pause (132-126) soit une différence de 6 points.

Phase de jeu sous la supervision des membres de la FE.TO.B

A la reprise, les joueurs du club « Le Paquebot » ont maintenu la pression sur CCB en creusant davantage l'écart à partir de la 129ème mn (152-142) soit une différence de 10 points. Déterminés à remporter à tout prix cette finale, « Le Paquebot » finit par désarçonner son adversaire en engrangeant davantage de points. Ne digérant pas leur mauvaise performance, les joueurs de CCB ont perdu le contrôle du jeu. A partir de cet instant, les joueurs du club « Le Paquebot » réussissent à creuser un peu plus d'écart, portant la différence de points à 20 points avant la fin du temps réglementaire. Le club « Le Paquebot », pour la première fois s'imposent devant l'éternel champion sur un score de 283 points contre 263 pour le club CCB.

Le club vainqueur a reçu une enveloppe de 200.000 F CFA et le club finaliste une enveloppe de 150.000 F CFA. Tous les quinze autres clubs participants ont bénéficié chacun d'une enveloppe de 10.000 F CFA. « Tout est bien qui finit bien. J'avoue que cela n'a pas du tout été facile, mais contrairement à ce que l'on peut croire cela n'a pas été facile au départ parce qu'il y a eu des résistances aux nouvelles règles, notamment l'égratignure des cartes (faire des signes sur les cartes afin de les reconnaître), que nous avions voulu imposer dans la pratique de cette discipline, mais tant mieux comme on le dit la nuit est longue mais le jour vient toujours. J'ai plutôt un sentiment de satisfaction à l'issue de cette finale qui a vu clore les activités relatives à cette coupe de l'Amitié. J'espère que les autres occasions à venir seront encore plus fructueuses que celle-ci », a indiqué le président de la FE.TO.B.

Le président de la FE.TO.B a exprimé sa gratitude au gouvernement togolais qui a reconnu la brusquembille comme jeux de loisirs. « J'aimerais que cette respectabilité soit effective et c'est ce pourquoi j'ai tenu à ce que certaines pratiques indignes ne soient plus observées », a ajouté Dr Kpédu. ATOP/AR/TD

KLOTO/JOURNEES NATIONALES DES SPORTS :

LE PREMIER MINISTRE ET SON GOUVERNEMENT ONT PRIS PART A L'ACTE 7 A KPALIME

Kpalimé, 27 mars (ATOP)- Le Premier ministre, Mme Victoire Tomégah-Dogbé et des membres du gouvernement en séjour à Kpalimé pour le séminaire gouvernemental, ont pris part, le samedi 25 mars à Kpalimé aux côtés des autorités préfectorales et communales ainsi que des populations, aux 7e journées nationales des sports (JNS).

Un peu de footing dans les rues de la ville

Exercices d'étirements

Partis de l'Hôtel 30 août, Mme Tomégah-Dogbé entourée de quelques membres du gouvernement et des autorités administratives de la localité, des forces de l'ordre et de défense, des personnes âgées et des jeunes tous en tenue de sport, ont couru à travers les rues de la ville de Kpalimé. Ce footing alterné de quelques marches au son de chants et de la fanfare a permis aux athlètes de faire quelques tours du grand carrefour de la ville avant de reprendre l'élan jusqu'au point d'arrivée (l'hôtel 30 août) pour des exercices d'étirement.

La ministre des Sports et des Loisirs, Dr. Lidi Bessi Kama a indiqué que à travers cette l'activité qui a connu la présence effective du Premier ministre, le gouvernement veut réitérer à la population l'engagement des plus hautes autorités du pays à faire du sport, non seulement un levier d'épanouissement de la population, mais également un facteur du bien-être physique, mental et psychologique. Elle a précisé que par ce sport, ils sont en train d'implémenter le vivre ensemble, le partage de la joie sportive. « Pour développer le pays, il faut être en bonne santé physique mentale et psychologique » a-t-elle confié. Dr

Bessi Kama a lancé un appel à tous les Togolais pour faire du sport. « Si nous faisons du sport, nous serons tout le temps en bonne santé. Nous aurons de l'énergie et nous verrons la vie autrement » a-t-elle estimé.

Le maire de Kloto 1, Winny Yawo Dogbatsè s'est réjoui de cette activité de ce jour, relevant que ça n'arrive pas souvent de retrouver tout le gouvernement dans la région pour le sport. « Aujourd'hui lors des journées nationales des sports, le Premier ministre et les membres du gouvernement sont avec nous, c'est un honneur pour notre région » a-t-il souligné. Le maire a appelé la population à la cohésion sociale et au vivre ensemble. « Le sport est un facteur de rassemblement et d'unité. C'est le sport qui nous permet de nous familiariser, de nous côtoyer » a relevé Dogbatsè. Il a remercié les membres du gouvernement et le chef de l'Etat pour avoir choisi une seconde fois Kpalimé pour abriter le premier séminaire gouvernemental de l'année. ATOP/AYH/TD

---------- ----------

L'ACTE 7 DES JNS OBSERVE DANS DES COMMUNUES DU TOGO

Lomé, 27 mars (ATOP) - L'acte 7 des Journées nationales du sport (JNS) instaurées par le gouvernement pour promouvoir les activités physiques et sportives et améliorer le bien-être physique et psychologique des populations a été observé, le samedi 25 mars, dans des communes du Togo.

***Dans la région Centrale**, l'attaché de cabinet du ministère des Sports et des Loisirs, Lémou Longniwa, représentant la ministre des Sports et des Loisirs, a donné le coup d'envoi de cette manifestation couplée avec la célébration en différé de la Journée internationale des droits des femmes dans la préfecture de Blitta.

Cette édition, comme les précédentes, a rassemblé dans les quinze communes de la région, des participants de tout âge et de toute catégorie socio-professionnelle en tenues de sport. Les sportifs, parmi lesquels les autorités dont M. Lémou (Blitta) à la tête d'une délégation du ministère en charge se sont livrés à plusieurs activités sportives aux rythmes des instruments de musique du terroir et des sonorités musicales. Il s'agit, entre autres, des marches, footings et courses à travers les principales artères des villes. Au point de chute sur les différents terrains, les participants, après plusieurs tours de terrain, ont pratiqué des exercices d'étirement dans des ambiances conviviales sous la direction des coachs sportifs. Ils ont ensuite été sensibilisés sur les bienfaits du sport, la lutte contre les maladies non transmissibles et l'extrémisme violent.

A Blitta, l'attaché Lémou a invité la jeunesse à cultiver la paix, le vivre ensemble et la cohésion sociale pour le développement de leur préfecture. Il a également convié la population à se mobiliser davantage pour la réussite de la 8è édition. Après le sport, les femmes se sont retrouvées autour du représentant du ministre des Sports et des Loisirs pour célébrer en différé la Journée qui leur est dédiée sous le thème : *« Pour un monde digital inclusif : innovation et technologie pour l'égalité des sexes »*. La région Centrale regroupe les préfectures de Tchaoudjo, Tchamba, Sotouboua, Blitta et Mô qui totalisent 15 communes.

***Dans les Savanes**, les populations des préfectures de Tône et Cinkassé ont observé les journées nationales de sport.

A Dapaong, le maire de la commune Tône1, Yampoadeb Gountante, ses collaborateurs et la population ont, durant 1heure 30 mn, effectué une marche rapide et un peu de course autour du périmètre de la préfecture suivi d'une animation. Sur l'esplanade de la préfecture, les sportifs ont fait un peu de cardio qui consiste à faire un travail qui sollicite les membres supérieurs, les membres inférieurs et les abdominaux. Ceci a été suivi par des exercices d'étirement conduit par un collège de professeurs d'Education physique et sportive avec à leur tête, M. Laré Yendouban.

A l'issue de ces exercices, le maire a échangé avec les jeunes, les femmes, les personnes âgées, les enfants, bref toutes les couches sociales de la commune Tône 1 sur la nécessité des chefs services déconcentrés de l'Etat de se faire accompagner par leurs collaborateurs pour l'observation de ces journées. Il remercié tous pour avoir une fois encore répondu présent à ce rendez-vous et aux moniteurs pour avoir choisi les bons mouvements du corps. M. Yampoadeb compte sur la mobilisation de la population de la commune Tône 1 pour les prochaines rencontres.

A Cinkassé**,** les forces vives de la préfecture ont effectué une course sur 10 km, une marche sur 5 km et des exercices physiques au sol. Les sensibilisations sur le vivre ensemble, la situation sécuritaire dans la région et l'importance du sport dans le maintien de la santé ont été au menu des activités sportives de ce samedi.

***Dans la région de la Kara**, ces journées nationales des sports ont été respectées dans les certaines communes des préfectures de la Kozah, de la Binah et de Bassar. Tôt le matin, les jeunes, les personnes du 3ème âge et autorités préfectorales et communales ont effectué de petites marches et courses à travers les différentes artères des communes Kozah1, Binah1 et Bassar1 avant de se retrouver les uns sur les terrains municipaux et les autres sur l'esplanade du palais des congrès de Kara pour des exercices de gymnastique.

Dans Kozah 1, comme à l'accoutumée, les autorités communales ont répondu à l'appel en présence des responsables du sport et des Forces de défense et de sécurité. Elles ont rappelé le bienfondé de ces journées, puis exhorté les jeunes et l'ensemble des autres acteurs à respecter cette pratique sportive pour assurer leur propre santé afin d'éviter d'investir son argent dans la pharmacie.

Dans Binah 1, ce sont les secrétaires généraux de la préfecture, Binidi Kpéou et de la commune Binah 1, Bakoun Abalo qui ont donné le ton de cette 7édition à partir de l'EPP centrale. Les sportifs ont sillonné des rues de la ville avant de se retrouver au stade municipal pour faire des exercices physiques.

L'occasion pour le directeur préfectoral de la santé, Dr. Katchoou Wiyao de prodiguer des conseils aux différents acteurs sportifs pour les amener à bien entretenir leur colonne vertébrale afin d'éviter des maladies telles que la lombalgie. Les forces de l'ordre et de sécurité présentes sur les lieux ont profité pour interpeler la population à la vigilance en matière de sa sécurité dans le milieu.

A Bassar, à la fin des exercices de gymnastique, les athlètes ont été entretenus sur le thème « Sport et dopage », retenu pour ce 7ème acte des JNS. L'inspecteur préfectoral des sports et loisirs, Batchassi Kokou a, dans son exposé, défini le dopage comme étant l'ensemble des pratiques qui consistent à absorber des substances chimiques ou à utiliser des actes médicaux par des organismes ad'hoc afin d'augmenter les performances physiques et mentales des sportifs. Il a relevé les conséquences de ces pratiques, notamment les maladies cardiaques et la mort subite.

Le préfet de Bassar, Col. Bonfo Faré Jean a saisi l'opportunité pour encourager les jeunes à faire régulièrement le sport pour garder leur santé et surtout pour éviter le dopage.

ATOP/TD

KLOTO/FINALE DU CHAMPIONNAT SCOLAIRE 2022-2023 DES U17

LE LYCEE DE ZOMAYI REMPORTE LE TROPHEE AU DEPENS DU LYCEE DE KPODZI

Kpalimé, 27 mars (ATOP)- Le championnat scolaire 2022-2023 des U17 chez les garçons de l'Inspection préfectorale des Sports et Loisirs, démarré le 17 février, a connu

son épilogue avec le sacre du lycée de Zomayi qui a battu en finale le lycée de Kpodzi, le vendredi 24 mars sur le terrain municipal de Kpalimé par 5-0.

Le DRE plateaux ouest remet le trophée au capitaine du lycée de Zomayi

M. Degboè remet le trophée à la capitaine du lycée de Kpodzi

Cette finale a débuté sur une domination des élèves de Zomayi qui dès les premières minutes ont mené des incursions successives dans la défense du lycée de Kpodzi. A la 10ème mn, Koffi Edouard ballon au pied entre dans la surface de réparation adverse et ouvre le score pour son établissement. Revigoré par ce but, les joueurs de Zomayi ont multiplié des actions offensives inquiétant la défense de Kpodzi sans pour autant aggraver le score. Les deux équipes sont allés à la pause sur le score de (1-0) pour Zomayi.

De retour des vestiaires, les joueurs de Zomayi passent à la vitesse supérieure. Ainsi, Koffi Edouard, Adam Brahima et Babayi Taïrou ont fait feu de tout bois pour ridiculiser la défense adverse. A la 47ème mn, Adam Brahima d'un joli tir porte le score à 2-0 pour Zomayi. Babayi Taïrou à la 67ème mn, hérite le ballon d'un partenaire et bat le portier de Kpodzi (3-0) pour Zomayi. Six mn plus tard, Adama Brahima, sur un coup franc, signe son doublé (4-0). Le même Adama Brahima, l'un des maîtres à jouer de Zomayi marque son 3ème but à la 69ème mn de la partie (5-0). C'est sur ce score de (5-0) que l'arbitre central a mis fin à la partie.

Le président du district donne le coup d'envoi

Le match des garçons a été précédé de la finale des filles de moins de 17 ans remportée par le lycée de Kpodzi en battant le lycée de Nyivémé par 3 tirs au but à 2. A la fin du temps réglementaire, le score était vierge. L'équipe victorieuse a bénéficié d'une coupe.

Les athlètes ayant compéti dans les différentes disciplines durant le championnat, ont été aussi récompensés.

Avant la finale garçon des U17, le directeur régional de l'éducation de plateaux -ouest, Alpha Kao Mollah, a invité les joueurs au fair-play. « Nous sommes là pour nous distraire, donc pas de violence sur le terrain, avant, durant et après le match » a souhaité le directeur régional.

Le président du district du football de Kloto, le député Dégboè Desmond a aussi demandé aux joueurs de produire un bon jeu aux spectateurs. « Moi, le gagnant m'importe peu, je vous demandé seulement de nous faire voir du bon jeu et à la fin, nous allons tous nous réjouir » a déclaré le président du district.

La rencontre a connu la présence des chefs d'établissements scolaires, le maire de Kloto 1, de l'inspecteur préfectoral des Sports et des loisirs, Adotoyo Komi Djimédo.
ATOP/AYH/TD

LACS/CHAMPIONNAT SCOLAIRE 2022-2023

LES CEG AKLAKOU-HETIAVI, UNION DE KPEME ET LE LYCEE AKLAKOU SACRES

Aného, 27 mars (ATOP)-Les CEG Aklakou-Hétiavi, Union de Kpémé et le Lycé Aklakou, ont été qualifés, le vendredi 24 mars à Aného, pour la phase régionale, au terme du championnat scolaire saison 2022-2023 dans la préfecture des Lacs.

Remise de la coupe

Dans la catégorie des cadets (U17), chez les garçons, le CEG Aklakou-Hétiavi a dominé en finale le CEG Zébévi- Aného par 4 tirs au but contre 1. Au temps réglementaire, le score était vierge. C'est sur le score de 4 tirs au but contre 2 que le CEG Union de Kpémé a battu son homologue Apéti-Avédji chez les minimes (U15). Au temps réglementaire le score était d'un but partout. Chez les filles en catégorie cadette, le CEG Union de Kpémé s'est imposé devant le lycée Ganavé par 4 tirs au but contre 3. Au temps réglementaire, le score était vierge. Le CEG Fiata s'est incliné devant le lycée Aklakou par 1 but contre 3 en catégories minime (U15).

Au terme de ce championnat, les vainqueurs ont bénéficié d'une coupe, d'une enveloppe financière, de deux ballons et d'un jeu de maillot. Les finalistes ont reçu une enveloppe, deux ballons et un jeu de chasuble.

Cinquante-deux médailles en or, argent et bronze ont été distribuées aux athlètes, ainsi que des prix de participation aux établissements engagés. Trois autres établissements qui n'ont pas participé au championnat scolaire ont été gratifiés également pour avoir servi de cadre aux matches. Les équipes victorieuses représenteront la préfecture des Lacs à la phase régionale.

Le directeur régional des sports et loisirs-Maritime, Aloua Manzamisso, le chef d'inspection de l'Enseignement secondaire général d'Aného, Konombo Alain, des chefs d'établissements et des élèves ont assisté à ces finales.
ATOP/DK/TD

L'ENTRAINEUR FIABOE SENA CONDAMNE A PAYER PRES DE 4 MILLIONS DE FCFA A GBOHLOESU

Lomé, 27 mars (FTFtogo.com) -La Commission de discipline de la FTF a décidé de condamner l'entraîneur Fiaboe Séna à payer une amende de trois millions neuf cent mille (3 900 000) Francs CFA à son ancien club, l'AS Gbohloesu pour rupture abusive de contrat.

Le 23 février dernier, l'AS Gbohloe-su des Lacs a introduit auprès de la commission de discipline de la FTF, une plainte contre son désormais ex entraineur Fiaboe Koffi Séna.

Accusé d'avoir abusivement rompu son contrat de travail, l'ex entraineur de Gbohloe-su des lacs s'est présenté devant la commission de discipline le 8 mars 2023. En effet, Gbohloe-su des Lacs conteste les conditions et la manière dont, Fiaboe Koffi Séna, son entraineur, a démissionné au motif que ce dernier a présenté sa lettre de démission le

17 février sans avoir en aucune manière respecté les dispositions régissant son contrat de travail.

Pour le club, Fiaboe Koffi Séna a déposé sa démission au poste d'entraineur principal sans avoir respecter les 15 jours de préavis tel que prévu par le contrat qui le lie au club jusqu'en août 2024. Il ressort après les auditions et débats contradictoires, que l'entraineur Fiaboe Koffi Séna a rompu sans juste cause son contrat de travail en violation à son article 13 relatif au délai de préavis. En conséquence, l'entraineur Fiaboe Koffi Séna a été condamné à payer dans un délai d'un mois une indemnité de trois millions neuf cent mille (3 900 000) de FCFA forfaitaire pour rupture abusive du contrat travail conformément à la réglementation en vigueur.

Fiaboe Koffi Séna écope en outre d'une interdiction de vestiaire et ou de banc de touche, une interdiction d'exercer toutes activités liées au football pendant 1 mois.

Enfin, vu que l'entraîneur Fiaboe Koffi Sena n'a pas encore été engagé officiellement par l'AS Togo Port, la Commission de discipline a décidé que le club portuaire "ne peut être présumé avoir incité l'entraîneur à une rupture de son contrat et voir sa responsabilité engagée."

La commission rappelle toutefois que l'ex entraineur de Gbohloe-su peut faire appel de la décision. FTFtogo.tg

---

ELIMINATOIRES DE LA CAN :

TOUS LES RESULTATS DE LA 3e JOURNEE

Le caire (cafonline)-du 20 au 24 mars s'est deroulee la troisieme journee des qualifications pour la coupe d'afrique des nations total energies 2023 qui prendra part en janvier 2024. à noter que suite aux resultats de cette journee, le maroc est la premiere nation QUALIFIÉE POUR LA GRAND-MESSE DU FOOTBALL AFRICAIN.

Voici un résumé de la situation à l'approche de la sixième journée.

Groupe A

La surprise est venue de la **Guinée-Bissau** vainqueure du **Nigeria** 1-0 à Abuja. Cette victoire permet aux Djurtus de compter sept points, soit un de plus que les Super Eagles. Dans l'autre match du groupe, **Sao Tomé-et-Principe** prend son premier point de la compétition grâce à un match nul contre la **Sierra Leone** 2-2. Les Leone Stars pointent ainsi à la troisième place du groupe avec deux points, Sao Tomé est quatrième avec un point. Les Verde-Amarelos sont condamnés à une victoire sur leurs terres s'ils ne veulent pas voir les espoirs de qualifications pour les phases finales s'envoler.

Groupe B

Demi-finaliste de l'édition 2021, le **Burkina Faso** règne dans ce groupe. Les Étalons ont battu le **Togo** 1-0, enchaînant ainsi trois victoires consécutives. Une dynamique qui contraste avec celle de leurs adversaires de la journée. Les Eperviers ont dû mal dans cette phase qualificative, ils se retrouvent en queue de peloton avec un point et seront dans l'obligation de gagner le match retour contre les Burkinabés sous peine d'être éliminés de la course pour la Côte d'Ivoire.

De son côté, le **Cap-Vert** est deuxième du groupe avec quatre points devant l'**Eswatini**, après leur match nul 0-0. Au prochain tour, les insulaires doivent gagner pour conserver leurs chances de qualification.

Groupe C

Le **Cameroun** a été tenu en échec 1-1 par la **Namibie** à domicile, mais reste en tête de ce groupe composé de trois équipes. À noter que le **Kenya**, qui devait faire partie de cette poule, n'a pas participé aux éliminatoires en raison d'une suspension imposée par la FIFA.

La Namibie est deuxième avec deux points, après deux nuls consécutifs, tandis que le **Burundi** ferme la marche avec un point. La Namibie accueille les Lions Indomptables cette semaine, dans un match que les deux pays doivent impérativement gagner. Le Cameroun se qualifiera pour le Côte d'Ivoire en cas de victoire.

Groupe D

Vice-championne d'Afrique en titre, l'**Egypte** est en tête de ce groupe avec six points, à égalité de points avec la Guinée deuxième. Les Pharaons ont battu le **Malawi** 2-0 lors de ce tour pour prendre la tête de cette poule, les Flammes pointent à la troisième place avec trois points. Les deux sélections s'affronteront à nouveau à Blantyre cette semaine.

Vainqueur 2-0 contre l'**Éthiopie**, la **Guinée** a conservé ses espoirs de qualification.

Groupe E

Au bout du suspense, le **Ghana** s'est imposé face à l'**Angola** 1-0 à Kumasi. Les Blacks Stars sont en tête du groupe avec sept points, trois devant les Palancas Negras. Les Ghanéens, sous la houlette de leur nouvel entraîneur Chris Hughton, peuvent obtenir leur billet pour le tournoi cette semaine s'ils parviennent à s'imposer à Luanda.

De son côté, l'Angola est dans l'obligation de s'imposer pour conserver ses chances.

La **République centrafricaine** a le vent en poupe et sa victoire 3-0 sur **Madagascar** lui permet de compter quatre points, avec une différence de buts inférieure. Madagascar est en queue de peloton avec un point et a du pain sur la planche avant le match retour à l'extérieur.

Groupe F

Invincible, l'**Algérie** enchaîne les victoires et conserve la tête de son groupe avec neuf points. Les Fennecs se sont imposés face au **Niger** 2-1 à domicile et se rendra à Niamey pour le match retour cette semaine. Les hommes de Djamel Belmadi n'ont besoin que d'un point pour se qualifier. Les Nigériens, qui comptent deux points, sont dans l'obligation de gagner s'ils veulent conserver leur ambition de se qualifier pour le tour suivant.

La **Tanzanie** est deuxième du groupe avec quatre points, après avoir battu l'**Ouganda** 1-0 dans le derby est-africain joué au Caire. Pour le match retour, une défaite anéantirait les espoirs de qualification des Crânes, tandis que la Tanzanie, qui bénéficie de l'avantage du terrain, pourrait faire un pas de plus vers la qualification en cas de victoire.

Groupe G

Le **Mali** ne connaît que la victoire. Après avoir battu la **Gambie** 2-0, les Aigles comptent neuf points et se rapprochent de la Côte d'Ivoire.Avec deux défaites consécutives, la Gambie est en survie et occupe la deuxième place avec trois points.

Le **Soudan du Sud** peut oser rêver d'une première qualification après sa surprenante victoire 2-1 sur le **Congo**, qui lui permet de se hisser à la deuxième place, grâce à une meilleure différence de but par rapport aux Scorpions. Les Congolais sont derniers de cette poule.

Groupe H

La **Côte d'Ivoire**, déjà qualifiée en tant que pays hôte, est en tête du groupe avec sept points. La bonne affaire du jour vient de la **Zambie**, qui a battu le **Lesotho** 3-1 à Ndola, se hissant à la deuxième place avec six points.

Les Chipolopolos augmenteront leurs chances s'ils parviennent à s'imposer contre les Sud-Africains à domicile et à l'extérieur.

Les **Comores**, qui ont perdu 3-1 contre les Ivoiriens, sont troisièmes avec trois points, et doivent gagner contre les Eléphants à domicile cette semaine pour rester dans la course à la qualification.

Groupe I

Le **Gabon** a battu le **Soudan** 1-0 pour prendre la tête de ce groupe avec sept points. Les Soudanais auront fort à faire au match retour puisqu'ils sont troisièmes avec trois points. Seule une victoire peut leur redonner espoir.

Après deux défaites consécutives lors des deux premiers matches, la **RD Congo** s'est remise sur les rails en s'imposant 3-1 à Lubumbashi face à la **Mauritanie.**

Groupe J

La **Tunisie** est toujours invaincue après trois matches. Sa victoire 3-0 sur la **Libye** lui permet de compter sept points. Les Libyens sont troisièmes du groupe avec trois points et se préparent à jouer à domicile lors du match retour cette semaine.

En cas de victoire à Benghazi, la Tunisie sera qualifiée. Victorieuse contre le **Botswana** 2-0, la **Guinée équatoriale** occupe la deuxième place avec six points, tandis que les Botswanais sont derniers avec un seul point.

Groupe K

Alors qu'elle menait 2-0, l'**Afrique du Sud** s'est faite rattrapée par le Libéria 2-2. Les Bafana Bafana ne comptent qu'un seul point pour un seul match nul et doivent battre le **Libéria** à Monrovia pour rester optimistes.

Le résultat de Johannesburg a été une bénédiction pour le **Maroc**, qui s'est qualifié pour la Coupe d'Afrique des Nations 2023, puisqu'il compte déjà six points après deux matches.

Groupe L

Le **Sénégal,** champion en titre, a montré toute sa puissance en battant le **Mozambique** 5-1. Une victoire qui permet aux Lions de la Teranga de se rapprocher de la qualification pour défendre ainsi son titre. Les hommes d'Aliou Cissé n'ont besoin que d'un seul point pour composter leur ticket vers la Côte d'Ivoire.

Le Mozambique est deuxième avec quatre points et défiera une nouvelle fois les Sénégalais, cette fois-ci à Maputo.

Le **Rwanda** est troisième du groupe après son match nul 1-1 contre le **Bénin.** Une victoire des Amavubi maintiendrait leurs espoirs à flot tout en diminuant ceux du Bénin.
Cafonline

Copyright, ATOP. Tous droits réservés